



Annulation des transports scolaires dès lundi 16 mars 2020

publié le 13/03/2020

Annulation des transports scolaires

Descriptif :

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des restrictions mises en place pour freiner la propagation du Covid-19, l'Etat a décidé de fermer les écoles, collèges, lycées et universités sur l'ensemble du territoire et ce jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence, les transports scolaires seront suspendus.

Aussi, à partir du lundi 16 mars prochain, l'ensemble des services spécifiques dédiés aux transports scolaires organisés par la Région ne circulera pas.

Par contre, les lignes régulières régionales sont maintenues et fonctionneront normalement.

Une information en temps réel vous sera donnée sur l'évolution de ces dispositions sur le portail d'information transports de la Région : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

<http://www.naqui.fr/logo-signaturemail.jpg>

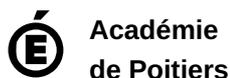
Direction des Transports Routiers de Voyageurs

Service des Transports

Site d'Angoulême

Tél :05.49.18.59.27

transport16@nouvelle-aquitaine.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.